



BUDGETS 2023

En avril, après avoir approuvé les résultats des comptes administratifs 2022, le Conseil Municipal a voté les budgets 2023. Le budget principal de la commune et les budgets annexes ont été votés par nature, selon la répartition ci-contre.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	1 793 039,46 €	2 267 181,89 €	4 060 221,35 €
ESPACE COMMERCIAL	18 360,18 €	55 439,26 €	73 799,44 €
VOIRIE	294 400,00 €	0 €	294 400,00 €
FERME DE BRUNVILLE	11 665,22 €	17 745,35 €	29 410,57 €
TOTAL	2 117 464,86 €	2 340 366,50 €	4 457 831,36 €

Pour information, en 2022, les charges de fonctionnement du budget principal, qui s'élevait à 1 374 486 €, étaient réparties de la façon suivante : 45,04 % en charges de personnel et frais assimilés, 28,51 % en charges à caractère général, 26,07 % en charges de gestion courante, et 0,38 % répartis en atténuations de produits, charges financières ou exceptionnelles/imprévues.

BOUCHERIE – LA CAVE À VIANDE

Le rideau de la boucherie s'ouvrira enfin courant septembre ! Vous pourrez retrouver Maxime PAPLOREY et Yohan LEFEBVRE, associés, dans leur boutique « La Cave à Viande », dès que les dernières formalités notariales auront pu être réglées.

Malheureusement, les démarches ne dépendent plus de la municipalité, et nous ne pouvons vous communiquer aucune date précise pour le moment. Alors, surveillez la devanture, et n'hésitez pas à leur rendre visite dès qu'ils auront ouvert. Souhaitons-leur la bienvenue !

CABINET MÉDICAL

Le Docteur DELAMARE (médecine générale) rejoindra le cabinet médical, aux côtés du Docteur LEMONNIER, à partir de ce lundi 11 septembre.

La prise de rendez-vous s'effectue via le site Doctolib : sélectionnez le Dr LEMONNIER et choisissez Cabinet Médical Saint Martin de l'If comme lieu de consultation. Puis sélectionnez un créneau horaire : les consultations du lundi (13h-20h) et du jeudi (9h-12h30 / 14h-18h) seront assurées par le Dr DELAMARE, tandis que celles du mardi restent assurées par le Dr LEMONNIER.

Pour être sûr de recevoir toutes les informations de votre commune, n'oubliez pas de télécharger



TRAVERSÉE DU BOURG – RÉUNION PUBLIQUE

Le projet de rénovation de la traversée du bourg suit son chemin. L'appel d'offres ayant été clôturé, la réunion de démarrage doit se tenir ces jours-ci.

Cette réunion de travail a pour objectif d'élaborer un premier planning du déroulement des travaux.

Suite à cela, une réunion publique vous sera proposée **le vendredi 29 septembre à 20h30**, au foyer rural de Fréville, afin de vous présenter les premiers éléments de ce phasage.

AIDES AUX HABITANTS

Le saviez-vous ? La commune de Saint Martin de l'If propose certaines aides à ses habitants.e.s. Renseignez-vous en mairie pour connaître les modalités en détail.

Vous avez chez vous **un nid de guêpes ou de frelons** ? Ne prenez pas de risques, n'intervenez pas vous-même. André GUEROULT (tél. 06.09.15.76.97) intervient sur tout le secteur de la comcom, et peut vous en débarrasser. La commune prend en charge **50% du montant facturé** (remboursement plafonné à 50€).

Votre enfant utilise **les transports scolaires** de la Région pour rejoindre son établissement scolaire ? La commune prend en charge **50% du montant de l'abonnement facturé** par la Région.

Enfin, si votre enfant fréquente **un centre de loisirs** dans une autre commune, sachez que la commune de Saint Martin de l'If prend en charge **la différence entre le tarif extérieur et le tarif « commune »** (ou « habitants ») pratiqués par la commune d'accueil.

Focus sur le Conseil Municipal

Lors des dernières réunions de mars, avril, juin et août, le Conseil Municipal, notamment :

- s'est prononcé en faveur du prêt d'une salle communale au club nature Le Bois des Follets,
- a voté la mise en place de contrats de contrôle et d'entretien de la VMC et de la PAC de l'atelier communal pour un montant annuel de 2 143,68 €,
- a accepté le devis du Laboratoire Départemental d'Analyses pour la réalisation des prélèvements et des analyses correspondantes pour la cantine scolaire, pour un montant de 310,50 €,
- a validé la proposition de contrat de maintenance de l'entreprise LS Froid pour le matériel réfrigérant installé dans les locaux de la boucherie, pour un montant de 102,00 €,
- a approuvé la création d'une réserve incendie de 30m3 pour un montant de 10 249,80 € (hors subventions), route du Mesnil à Betteville, sur une parcelle qui sera acquise pour l'euro symbolique,
- a reconduit la prise en charge par la commune de 50 % du montant de l'abonnement de transport scolaire facturé par la Région aux familles,
- a décidé d'intégrer la commune dans deux avant-projets d'étude, l'un auprès de l'entité Seine-Maritime Attractivité proposée par le Département, l'autre auprès du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande,
- a approuvé les comptes administratifs 2022, et voté les taux d'imposition communaux et les budgets 2023,
- a chargé le Maire de la souscription d'un contrat de vérification des installations électriques du cabinet médical pour un montant annuel de 300 € la première année et de 240 € les années suivantes, auprès de la société SOCOTEC,
- a voté les subventions versées aux associations pour l'année 2023, pour un montant total de 14 908,10 €,
- a décidé de revaloriser les tarifs des services périscolaires à partir de la rentrée de septembre 2023,
- a chargé le Maire des démarches nécessaires à la mise en location des locaux de la boucherie,
- a décidé d'attribuer, conformément aux résultats de la consultation d'entreprises, les travaux relatifs à la traversée du bourg comme suit :
 - RAMERY TP réalisera les travaux de voirie/assainissement/maçonnerie pour un montant de 1 064 756,00 € H. T.
 - PAYSAGES DE L'ESTUAIRE réalisera les aménagements paysagers pour un montant de 66 848,72 € H. T.

LE BOIS DES FOLLETS (CPN – CLUB NATURE)

En cette rentrée 2023, le Club Nature « Le Bois des Follets » démarre son activité. Les clubs nature permettent d'apprendre la nature *dans la nature*, en s'amusant, près de chez soi. Ils permettent également de comprendre le lien qui nous unit à la nature, et proposent aussi de mener des actions concrètes pour la protéger.

Ce tout nouveau CPN s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, qui souhaitent se réunir en extérieur, un mercredi sur deux, pour apprendre et découvrir la nature.

Vos enfants sont intéressés ? Sophie FOURNIL les attendra **ce mercredi 13 septembre, de 14h à 17h**, pour une après-midi portes-ouvertes (rendez-vous à la mairie de la Folletière).

Contact : leboisdesfollets@ecomail.fr – 06.02.38.64.04

ATELIERS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

Dès le mois de septembre, la communauté de communes Yvetot Normandie vous propose chaque mois un atelier en lien avec l'informatique et le numérique, qui aura lieu à la mairie.

Le premier aura lieu **le lundi 25 septembre, de 10h à 12h**, sur le thème « **Premiers pas avec un smartphone / une tablette** ». Un deuxième atelier, prévu

le lundi 23 octobre, toujours de 10h à 12h, vous donnera les clés pour « **Gérer vos fichiers informatiques** ».

Pour plus d'informations et pour réserver, veuillez vous adresser à l'Espace Public Numérique de la comcom, par téléphone au 02.35.56.14.14 ou au 06.14.02.76.29, ou par mail à epn@yvetot-normandie.fr.

PROJETS / TRAVAUX

Suite à un accord trouvé avec un propriétaire, la commune mettra prochainement en place une réserve incendie, sur la route du Mesnil à Betteville. Les dossiers de subventions sont actuellement en cours, et les travaux devraient avoir lieu début 2024.

De son côté, la garderie périscolaire devrait être réceptionnée tout début 2024.

RECHERCHE PRODUCTEURS LOCAUX

Comme de coutume, la commission Fêtes et Cérémonies proposera un colis aux Aînés de la commune en fin d'année, et pour cela, elle fera à nouveau appel aux producteurs locaux.

Si vous êtes artisan, vous pouvez vous faire connaître auprès de Sandrine NORDET ou Anita CANTREL (par mail à sandrine.nordet@saintmartindelif.fr ou mairie@saintmartindelif.fr).

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 800 exemplaires